



BALADES ENTRE AMIS

Association Loi 1901

3, village de Beauregard 95480 PIERRELAYE ☎ 06 87 76 55 29
<http://balades-entre-amis.free.fr/index>

Assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2020

Plan de l'assemblée et ordre du jour

Accueil des participants

Ouverture de l'assemblée par
le Président d'Honneur

Présentation du rapport moral

Rappel que l'année comptable est établie du 1/09 au 31/08

Présentation des comptes de l'exercice écoulé

Appel à candidature pour le conseil d'administration

Election des membres du conseil

Suspension de l'A.G. pour désignation des membres du bureau

Proposition du montant de la cotisation

Présentation du budget prévisionnel

Présentation du programme 2020-2021

Questions diverses

Accueil

La séance s'ouvre sur une intervention du Président d'Honneur de l'association, Jacques CLAUX.

Après avoir remercié l'assistance présente à cette vingt deuxième assemblée et fait rappel des événements rencontrés par tous depuis le début de l'année, Jacques évoque la mémoire d'Evelyne HAMON Présidente de l'Association dont le décès survenu en juin a particulièrement touché le groupe. Il précise qu'en raison de la vacance de Présidence, il a proposé aux membres du bureau qui ont accepté, de présider l'ouverture de l'assemblée générale en sa qualité de Président d'Honneur, soulignant que cette fonction est un titre uniquement honorifique.

Jacques propose d'avoir une pensée pour Evelyne et sa famille, suivie de quelques instants de silence.

Puis Jacques poursuit son intervention en soulignant l'importance de cette Assemblée générale, ainsi que l'importance des membres du conseil et des membres du bureau qui gèrent et organisent les activités ; les fonctions de Président, Trésorier et Secrétaire assistés le cas échéant d'adjoint, étant essentielles à la vie de l'association.

Il évoque les conséquences d'une absence de candidature à ces fonctions, qui entrainerait la dissolution de l'association.

Jacques conclue son intervention en donnant la parole à Anne LE LAMER secrétaire de l'association et Michelle SALLE trésorière.

RAPPORT MORAL

La Secrétaire Anne Le Lamer après avoir remercié Jacques, prend la parole. Après émargement de la feuille de présence, il est compté 40 présents et 11 procurations soit un total de représentation de 51 sur 109 adhérents d'où une participation de 46 % des inscrits.

Rappel du quorum : "l'assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés par les membres présents ou représentés".

L'assemblée peut donc statuer.

Anne indique que nous sommes maintenant au terme de notre vingt deuxième saison puisque l'association a été créée, officiellement, le 10 novembre 1998.

109 adhésions ont été enregistrées au cours de l'année qui se décomposent :

- 65 femmes
- 44 hommes

Nos participations à l'extérieur se limitent comme les années précédentes :

Le 5 septembre 2020, à la **journée des Associations** où les membres du bureau ont assuré la permanence sur notre stand toute la journée. Nous avons ainsi pu présenter notre association et répondre aux questions des visiteurs. Nous avons recueilli 10 intentions d'adhésion.

Pour résumer l'activité de l'association de la saison écoulée :

Nous avons effectué 6 sorties qui ont lieu de fin 2019 à début 2020.

La principale sortie s'est faite dans la matinée du 18 novembre 2019 autour de Villarceaux. A la suite, les marcheurs et non marcheurs se sont retrouvés, autour d'un repas apprécié par l'ensemble des participants au restaurant du golf à Chaussy.

Du fait du confinement, il n'y a eu aucune marche à compter du 11 mars 2020. De même le week-end et le pot de fin de saison ont été annulés.

Il est procédé au vote : **Le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

Présentation des comptes de l'année écoulée (Annexe1)

Michelle SALLE trésorière présente les comptes de l'année écoulée.

Il est rappelé que l'année comptable porte sur la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

L'exercice 2019-2020 se termine par un résultat positif de 174.61 € pour un budget global de 8145.47€.

Nos principales dépenses ont été :

- L'achat de verres pour un montant de 274.60 €
- Restauration/réception AG du 27/09/2019
- Repas du Restaurant du Golf Villarceaux

- Les autres postes restent pratiquement au même niveau, nous avons poursuivi notre politique de rigueur ; le secrétaire utilise principalement Internet et son équipement informatique personnel, ce qui limite les dépenses de l'association. Nous avons également recours à nos contacts pour les tirages papier les plus importants.

Nous tenons à la disposition de chacun le détail et les justifications de ces chiffres

Il est procédé au vote : Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Election du nouveau conseil d'administration

La Secrétaire Anne LE LAMER rappelle que conformément aux statuts de l'association l'ancien conseil arrivé au terme de son mandat démissionne et il y a donc lieu d'en élire un nouveau. Anne remercie vivement toute l'équipe sortante pour son concours et sa collaboration

Anne lance un appel à candidats

Prise en compte des candidatures.

Se portent candidats : - Céline BORGNE
- Anne-Aimée CATY

Parmi les membres du conseil sortant se représentent :

- Evelyne COUGNARD
- Françoise DELORMEL
- Anne LE LAMER
- Michelle SALLE

Il est procédé à l'élection à main levée des candidats.

Sont élus à l'unanimité :

- Céline BORGNE
- Anne-Aimée CATY
- Evelyne COUGNARD
- Françoise DELORMEL
- Anne LE LAMER
- Michelle SALLE

La Secrétaire suspens l'Assemblée Générale, afin de procéder à l'élection du bureau.

Le nouveau bureau se compose après vote à l'unanimité de :

Céline BORGNE	Présidente
Anne LE LAMER	Présidente adjointe
Michelle SALLE	Trésorière
Françoise DELORMEL	Secrétaire
Anne-Aimée CATY	Secrétaire adjointe
Evelyne COUGNARD	Administratrice

*Les membres du conseil qui viennent d'être élus prennent leur fonction dès maintenant.
L'organisation mise en place par les bureaux précédents se poursuit jusqu'à avis contraire du nouveau bureau.*

La Présidente nouvellement élue, se présente et remercie l'assistance pour son élection, suivie d'Anne-Aimée nouvellement élue et qui se présente également.

Montant de la cotisation pour l'année 2020/2021

La trésorière, précise qu'en raison du résultat de cette année, il est proposé de maintenir le montant de la cotisation à 10 € pour les adultes. La gratuité aux enfants de moins de 16 ans au 01/09/2020 continuera à être dans le cadre d'une adhésion familiale.

Il est procédé au vote du maintien du montant de la cotisation 10 € dans les conditions exposées pour cette année : Le maintien du montant de la cotisation à 10 € dans les conditions exposées pour cette année est approuvé à l'unanimité

Présentation du budget prévisionnel Annexe2

Nous avons établi le budget prévisionnel sur la base des résultats de l'année dernière avec un montant de 1100 € au titre des adhésions pour un total de 8060 € en maintenant la subvention de la mairie à son niveau des années antérieures soit 220 €. Certains postes y figurent bien que non programmés à ce jour en raison de la crise sanitaire, dont la sortie restaurant et le week-end.

Il est procédé au vote : Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité

Présentation du programme 2020/2021

La Présidente explique que compte tenu des contraintes sanitaires, il n'est pas prévu cette année de sortie avec restaurant ni le week-end ainsi que la marche à la journée avec pique-nique.

Accompagnateurs :

Un appel à candidature est lancé par le Président d'honneur aux volontaires qui souhaiteraient rejoindre le groupe des accompagnateurs pour nous guider lors des sorties nous attendons vos candidatures. Cette année, c'est Michel HERVE pour le samedi et Céline notre Présidente assistée et formée par Jacques notre Président d'honneur pour le dimanche qui continueront cet accompagnement.

Pour la sécurité du groupe deux personnes sont nécessaires pour chaque sortie. Jacques insiste de nouveau qu'afin de préparer l'avenir, que quelques volontaires les rejoignent. A la suite de cette appel, deux candidats se proposent comme accompagnateurs, il s'agit de Jacky LOGODIN, et Emmanuel VANNIER, qui viennent renforcer l'équipe des accompagnateurs précités.

Points divers :

- Communication :

La Présidente précise que Stéphan continuera s'il le veut bien la maintenance et l'actualisation de notre site Internet. Lequel est régulièrement consulté par un certain nombre d'entre nous. Il permet en outre de connaître le point de départ de la marche. On y trouve le calendrier des sorties et les photos de nos randonnées. Par ailleurs, nos coordonnées figurent dans la brochure "Guide des Associations" et sur le site de la mairie.

Les codes d'accès aux photos seront changés et seront indiqués au dos des cartes de membre comme chaque année.

Provisoirement, il est toujours possible d'utiliser ceux de l'année 2019-2020 mentionnés sur la carte de membre.

La Présidente au nom du nouveau bureau et en son nom tient particulièrement à remercier Stéphan pour son aide dans la tenue du site « Merci Stéphan ».

- Assurance individuelle supplémentaire

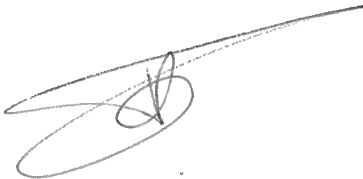
Comme l'an dernier, La Trésorière rappelle qu'une assurance complémentaire peut être souscrite auprès de la MAIF moyennant une cotisation d'environ 14 €. Cependant n'ayant pas reçu les documents la Trésorière ne connaît pas le montant exact. Ce contrat vient en complément de l'assurance souscrite par l'association auprès de la MAIF toujours aux mêmes conditions.

Souscrire à l'assurance complémentaire est facultative, s'il y a des personnes susceptibles de la vouloir il vous suffit de prendre contact avec un membre du bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente en son nom et celui du bureau remercie l'Assemblée de sa participation et clôt la séance.

La Présidente,

Céline BORGNE



La Secrétaire,


Françoise DELORMEL

